

CONSENTEMENT RELATIF AUX RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

LOI SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DANS LE SECTEUR PRIVÉ
(chapitre P-39.1)

Vous nous avez donné des informations relatives à votre dossier personnel. À moins d'avis contraire de votre part, nous considérons que vous consentez ainsi à ce que nous consignions dans un dossier tous les renseignements que vous nous avez transmis ou nous transmettiez, verbalement ou par écrit.

Ce consentement sera valide dès la signature. Le consentement pourra être révoquée ou annulée par une lettre enregistrée de votre part.

Ce consentement ne vaut que pour la durée nécessaire à la réalisation des fins pour lesquelles il a été demandé. (art. 14)

Je consens, de façon libre et éclairée, à ce que Christelle ARTOLA, consigne dans un dossier, tous les renseignements que je lui transmettrai, d'une façon écrite, verbale, informatisée ou autres, débutant à la date apparaissant plus bas.

Signé à _____, le _____ 2021.

SIGNATURE du client : _____

NOM (lettres moulées) : _____

Partie réservée au consultant :

Dossier : _____